



Association Né'HOM

Réseau autour des pratiques en médiation équine

CHARTRE DE L'ASSOCIATION

Toute personne accueillie et intégrée dans l'Association Né'HOM se voit remettre la présente Charte. Elle définit le cadre des relations et des règles au sein de l'association en accord avec son éthique et ses valeurs qui sont la bienveillance, la complémentarité, la pédagogie, la qualité des suivis, la durabilité et l'écologie.

Les missions de l'association Né'HOM:

- l'accompagnement de personnes en situation de handicap ou de développement personnel au travers de séances d'équithérapie et de médiation équine (équitation bienveillante, sport adapté, etc);
- la mise en réseau et l'accompagnement d'acteurs professionnels autour de la médiation équine;
- la mise en place de projets de communication auprès du public et auprès des pouvoirs publics afin de sensibiliser et faire reconnaître les pratiques de la médiation équine;
- la mise à disposition d'un cadre de pratiques pluridisciplinaires bienveillant pour les professionnels fédérés, les partenaires, les bénéficiaires et les équidés.

Les engagements de l'association Né'HOM:

- être transparente à l'égard de l'ensemble de ses adhérents et de ses financeurs;
- respecter les règles démocratiques de loi de 1901;
- être dans une démarche de bienveillance, d'écoute et de respect à l'égard de toutes les personnes qu'elle fédère;
- être en accord avec les besoins spécifiques de chaque personne accompagnée (bénéficiaires, volontaires, salariés, etc);
- accorder une attention particulière au bien être des équidés sollicités lors des séances (respect d'un mode de vie en troupeau et d'un rythme de travail raisonnable qui inclut une proposition variée d'activités et un travail d'éthologie adapté pour garantir leur bien être et leur équilibre);

- respecter et participer à la vie des lieux partenaires;
- favoriser une démarche de développement durable (enjeux sociaux, économiques et écologiques);
- s'inscrire dans des cadres pérennes et bienveillants.

Les engagements du signataire:

- partager et respecter l'éthique et les valeurs de l'association;
- respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur;
- respecter le secret professionnel et les convictions de chacun;
- être bienveillant envers les acteurs, les bénéficiaires et les équadés;
- considérer que le bénéficiaire est au centre de toute l'activité de l'Association, donc être à son service, avec tous les égards possibles;
- collaborer avec les différents partenaires et membres de l'Association;
- participer dans la mesure du possible à la vie associative proposée au cours de l'année;
- respecter les lieux partenaires (et leurs règlements intérieurs le cas échéant) ainsi que le matériel mutualisé.

Je certifie avoir lu et accepté les termes de la Charte de l'association NÉ'HOM,

À, le __ / __ / ____

Nom:

Signature:

Le représentant de l'association:

À, le __ / __ / ____

Nom:

Signature: